

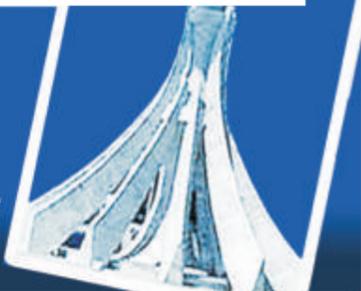
# Foire Artisanale et culturelle du Togo



www.fatogo.net

7ème Edition  
DAPAONG  
du 16 au 26 avril 2014

# TR TOGOREVEIL



TR 137 du 07 mars 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



P2

## Fabre et compagnie à la Présidence de la République EN 30 MINUTES D'AUDIENCE

FAURE GNASSINGBE DONNE UNE LEÇON DE COURTOISIE POLITIQUE ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE AU CST P2&3

LE PRESIDENT DE L'ANC DANS UN BONHEUR INDESCRITIBLE



BONA KETHOULI S'EN EST ALLE  
QUE RESTE T-IL DE SES  
«DIFFERENCES POSITIVES»  
VITE ENTERREES PENDANT LA  
TRANSITION DEMOCRATIQUE?

■ Observatoire Ouest Africain de l'Audiovisuel  
M. KOKOU TOZOUN ELU VICE-PRESIDENT P4

■ Dossier/ La Journée Internationale de la Femme au-delà des festivités  
LA FEMME TOGOLAISE, LE MEILLEUR ATOUT DU DEVELOPPEMENT P6

■ Action Humanitaire de la diaspora togolaise  
LA SECTION UNIR SENEGAL FAIT UN DON AUX ENFANTS ORPHELINS DU CEHBED P5



## Profitez des appels illimités ce week-end

Tapez vite 887\*1\*7#

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du samedi et dimanche.

Coût de souscription : 500F

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

## BONA KETEHOULI S'EN EST ALLE Que reste t-il de ses « Différences Positives » vite enterrées pendant la transition démocratique?



Boona Djato Awiilon Kétéhouli, rapporteur général adjoint de la Commission Justice Vérité Réconciliation (CVJR) a été rappelé à Dieu le mardi 4 mars vers 3 heures du matin au CHU Sylvanus Olympio de Lomé. On savait l'homme malade depuis quelques temps déjà, selon ses proches il souffrait d'une insuffisance rénale.

De cet illustre et discret personnage, les togolais gardent encore l'image d'un leader qui avait marqué les années 90 et le début de la transition démocratique avec son association dénommée « Différences Positives », une organisation de la société civile qui ambitionnait de lutter contre la discrimination ethnique aux premières heures de l'ouverture démocratique.

Son engagement et la pertinence de ses idées lui avaient valu sa nomination dans le premier gouvernement Koffigoh en tant que Ministre de la Communication.

Très tôt face à la mauvaise gestion de certains événements comme le drame de Bodjé et plus généralement la chasse à

l'homme dont sont victimes des membres de certaines ethnies du pays dans certaines régions du Togo, Bona Kétéhouli, a vu son ardeur à reconstruire le pays sur les richesses de ces différentes composantes, vite estompée.

Son association perd de son énergie et son départ du gouvernement de la transition précipite l'homme dans les oubliettes quand le président Eyadéma reprend le contrôle de la situation politique après l'incapacité de l'opposition à faire aboutir la transition.

Son grand regret aura été l'incapacité des dirigeants de la transition, issue de l'opposition, à gérer les crises qui ont viré la jeune démocratie togolaise au tribalisme. C'est faute de l'acceptation des différences des uns et des autres que la démocratie togolaise a malheureusement pris des allures de revanche, pour s'ériger dans les esprits des togolais comme une bataille de survie entre différentes parties et ethnies et groupes ethniques du pays.

Même si les scrupules et les intérêts politiques empêchent que le débat sur les questions ethniques soit largement abordé en public, chaque togolais reconnaît que les fuites en avant et l'irresponsabilité des leaders politiques, toutes tendances confondues, face au phénomène, sont les causes premières des problèmes que rencontre le Togo, notre pays n'étant pas forcément une exception dans la mauvaise gestion des « différences positives » à travers le continent.

Quel hommage rendre à cet homme qui est arrivé au bout de sa course ? Si ce n'est de mettre en place une dynamique pour reprendre sous une forme adaptée aux nouvelles réalités du moment, le combat inachevé de l'ancien Directeur de l'Ecole normale supérieure d'Adakpamé.

### Le parcours de Boona Kétéhouli

Ce sexagénaire, linguiste, pédagogue des adultes, aujourd'hui retraité, porte plusieurs casquettes : Ancien Ministre de la Communication et de la Culture (Période de transition), Président de l'Association « Différences Positives » (lutte contre la discrimination), Coordinateur des Organisations Nationales de la Société Civile pour l'Observation des Elections au Togo, a pour passion la lecture et l'animation d'un club de discussion. M. KETEHOULI a une longue expérience dans l'enseignement : Professeur, puis Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (Formation des professeurs de collèges), Professeur à l'Institut National des Sciences de l'Education (Université de Lomé, formation des Professeurs de lycées, des Inspecteurs et Conseillers pédagogiques), Professeur de Communication à l'Ecole Africaine et Mauricienne d'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) à Lomé, Professeur vacataire à l'Institut Supérieur panafricain d'Economie Coopérative (ISPEC) à Cotonou au Bénin. Fort de toutes ses acquis, son défi aujourd'hui est de mettre au service de la CVJR son expérience de l'action pour l'harmonie entre les ethnies en vue de parvenir à réconciliation vraie et sincère des Togolaises et des Togolais entre eux et avec eux-mêmes.

Sourcesite de la CVJR

## Fabre et compagnie à la Présidence de la République EN 30 MINUTES D'AUDIENCE



### FAURE GNASSINGBE DONNE UNE LEÇON DE COURTOISIE POLITIQUE ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE AU CST

La rencontre entre le Président Faure GNASSINGBE et une délégation du Collectif « Sauvons le Togo » conduite par Jean Pierre Fabre était inespéré ou du moins inattendue dans un délai aussi bref. Une fois encore le Président de la République, Faure GNASSINGBE a surpris les togolais dans leur ensemble et plus particulièrement les leaders de l'opposition en l'occurrence les premiers responsables du CST. Deux lettres en moins d'une semaine et le Président de l'ANC, l'homme qui « officiellement » n'a jamais rencontré le Président FAURE, est à la présidence pour un tête-à-tête.

Si à la fin de cette rencontre, Jean Pierre Fabre et le CST n'ont rien brandi de concret comme retombées immédiates, sous divers prismes, le rendez-vous de ce mercredi 5 mars 2014 garde néanmoins un intérêt certain.

#### La disponibilité du Chef de l'Etat quand il s'agit de l'intérêt national

Alors qu'il avait été très clair (en ce qui concerne le cadre approprié pour les discussions en vue des réformes institutionnelles et constitutionnelles) dans sa lettre réponse à la demande de l'ouverture d'un dialogue, sollicitée par Jean Pierre Fabre, le Président de la République a tenu néanmoins à accorder cette audience à Jean Pierre Fabre et au reste de la délégation du CST, pour les écouter.

Mieux, le Président a surpris les demandeurs d'audience, qui ont avoué (le Professeur Wolou dans une émission hier sur radio Victoire) qu'ils ne s'attendaient pas à être reçus aussi vite.

Faure GNASSINGBE, plus prompt quand il s'agit des questions d'intérêt national, a fait tout simplement le contraire de ceux qu'aurait fait les leaders du CST, habitués à boycotter les appels aux dialogues.

#### Une leçon de courtoisie politique et enseignement de la pratique démocratique

Un an après les nombreux refus du CST à

dialoguer, les habitués aux préalables avec à leur tête celui qui se vantait d'avoir raccroché au nez au nez du Président de la République qui l'invitait au dialogue inclusif, ont reçu une double leçon. La première relève de la courtoisie politique qui voudrait que les adversaires ne soient pas considérés comme des ennemis. La seconde, qui fait reculer l'extrémisme, est le patriotisme qui impose à tout togolais de mettre l'intérêt du pays au-dessus des intérêts partisans.

Malgré le constat que le Président de la République a finalement envoyé ses visiteurs à la primature pour les discussions et échanges en vue de l'ouverture des débats à l'assemblée nationale, cette rencontre a eu le mérite de montrer l'image d'un président largement au-dessus de la mêlée et qui permet à toutes les institutions de jouer leur rôle dans l'enracinement démocratique au Togo.

Entre fermeté et sagesse il a donné une occasion de culture démocratique à la frange qui se voulait la plus radicale dans l'opposition togolaise.

« Le Chef de l'Etat a réitéré la nécessité que l'Assemblée nationale élue aux élections du 25 juillet 2013 puisse jouer son rôle et que cette Assemblée et les autres institutions de l'Etat ne pourraient être que des chambres d'enregistrement ; qu'il était nécessaire dans ce cadre de rechercher le consensus à travers les procédures parlementaires habituelles, ce que nous avons d'ailleurs l'habitude de faire en temps normal sur les autres textes, que les réformes portant nécessairement sur des modifications textuelles législatives et réglementaires, le débat, devrait nécessairement, in fine, s'achever à l'Assemblée nationale et que par définition, l'Assemblée devrait jouer son rôle sur cette question. Le Président de la République a rassuré les uns et les autres sur sa volonté que les textes et les réformes soient faits dans un cadre consensuel, mais que l'Assemblée nationale et les autres institutions devraient nécessairement jouer leur rôle sur ce point » explique M. Christian Trimua, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice chargé des relations avec les Institutions de la République, qui avait pris part aux échanges entre le CST et le Chef de l'Etat.

### LE PRESIDENT DE L'ANC DANS UN BONHEUR INDESCRIPTE

Impressionné à son arrivée au Palais de la Présidence de la République, quelque peu mal à l'aise selon plusieurs observateurs, Jean Pierre Fabre en est sorti totalement métamorphosé. C'est tout heureux, qu'il a pris la parole devant les journalistes pour résumer ce qu'il a vite qualifié de « discussion sérieuse » avec le Chef de l'Etat. Une euphorie qui a amusé le Pr Aimé Gogué du parti ADDI, également membre de la

Retrouvez votre journal et plus  
d'info sur le site :  
[www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tel: 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail: [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

délégation du CST

Reçu à sa « demande », Jean Pierre Fabre n'a pas su dissimuler sa joie, comme exprimée ici sur cette photo prise à juste à la sortie de l'audience. C'est un leader heureux, mais également un chef de file contesté et contestable au sein de l'opposition, qui est rentré chez après une journée qui restera à jamais gravé dans sa mémoire.

Mais la grande question reste les retombées que l'opposition et les togolais devraient attendre de la « joyeuse visite » de Fabre.

Pour le reste de l'opposition qui n'était pas à cette rencontre avec le Chef de l'Etat et qui attend plutôt la rencontre avec le Premier Ministre, il est évident que le président de l'ANC est allé en son nom personnel pour porter les préoccupations du CST, une entité qui n'est pas partie prenante de l'APG et qui aujourd'hui se positionne comme la digne héritière de cet accord signé le 20 Août 2006 après les discussions de Ouagadougou. Pour rappel, les partis politiques signataires de l'accord sont: le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT, au pouvoir à l'époque), le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, opposition), la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA, opposition), la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP, opposition), le Parti pour la Démocratie et le Renouveau (PDR, opposition) et l'Union des Forces de Changement (UFC, opposition).

Les deux organisations de la société civile à savoir le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) et le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP/Togo) ont également participé du Dialogue ayant abouti à l'APG.

Si le Chef de l'opposition veut jouer pleinement son rôle, il devra cesser d'être le porte-parole du CST pour tenter d'être celui de toute l'opposition. Dans ce sens toutes les démarches qu'il sera amené à entamer au nom de l'opposition togolaise, il doit les mener après concertation effective avec les autres partenaires au sein de cette même opposition. Le consensus doit prévaloir d'abord au sein de l'opposition avant d'être recherché dans un cadre plus large avec la mouvance présidentielle. Cette même logique doit pouvoir s'accomplir au sein de l'hémicycle pour faciliter des débats parlementaires et le consensus lors de l'adoption des réformes par les députés.



## LE TEMPS QU'IL FALLAIT A UNE DELEGATION DITE « SERIEUSE » DU CST

Lorsqu'il a reçu des services du protocole de la présidence de la République la confirmation que sa demande d'audience a été accordée par le

Chef de l'Etat pour ce Mercredi 5 mars, Jean Pierre Fabre, surpris a hésité avant de décider finalement de se faire accompagner par trois autres membres du CST à savoir d Me Zeus Ajavon, Coordinateur du collectif, Me Abi Tchessa, président du PSR et le Pr Aimé Gogué, président du parti ADDI. Comme on peut le constater, les accompagnateurs ont été bien choisis pour des discussions qui selon Fabre se sont déroulés dans « une ambiance sérieuse ». L'homme voulait se faire entourer de leaders politiques capables de partager les plaisirs et la responsabilité de cette audience que lui a accordée le Président Faure GNASSINGBE.

Une fois encore, des personnalités comme le sieur Abass Kaboua, président du MFC, parti membre du CST, s'est vu marginalisé par ceux qui sont finalement les décideurs au sein de ce collectif et qui ne voient en lui qu'un simple animateur ou agitateur politique. A près le très fâcheux épisode électoral au cours duquel les décideurs du CST l'ont abandonné à son triste sort à la prison de Notsé alors qu'ils pouvaient le libérer en le positionnant juste comme candidat aux dernières législatives du 25 juillet 2013, Abass Kaboua devra encore se contenter des seconds rôles et de la figuration. Pour cette fois, il pourra se consoler de ne pas être le seul sur le carreau à l'entrée de la présidence.

D'autres farceurs comme Claude Améganvi du parti des Travailleurs, Me Kpandé Adzaré et Me Gil Benoît Afangbédzi ont été également écartés des discussions. La raison semble définitivement de retour dans les rangs de ceux qui avant les dernières législatives croyaient être les plus indiqués à parler au nom des togolais. Depuis l'écrasante victoire d'UNIR, la hiérarchie sur le plan nationale commence par être respectée et le champ d'expression des plaisantins est de plus en plus réduit. L'opposition renoue progressivement avec le réalisme politique. Les farceurs pour des débats de caniveaux lors de meeting devant un auditoire prédisposé et les discussions réfléchies pour ceux qui peuvent encore en être capable.

Germain POULI

L'ANC et le CST en séance de rattrapage le 13 mars prochain chez Ahoomey Zunu

## VERS UNE REOUVERTURE DU CPDC RENOVE

A la veille du déclenchement effectif du processus de mise en œuvre de réformes institutionnelles et constitutionnelles, la branche de l'opposition qui n'a pris finalement part, à aucun véritable dialogue politique (mis à part la concertation post électorale marathon initiée par les USA sous la conduite de Mgr Barrigah) s'est précipité chez le Chef de l'Etat avec un mémorandum. Un document dont le contenu n'a pas encore été révélé par ses auteurs, leaders du CST et qui a été remis au Chef de l'Etat, comme contribution du CST.

Ayant toujours boycotté les travaux du CPDC rénové qui, contre toute attente, a déjà abattu un travail hautement appréciable sur les propositions de réformes institutionnelles et constitutionnelles, Jean Pierre Fabre et les leaders du CST, tente un rattrapage avec des propositions qui devraient forcément ouvrir un autre débat.

« A l'issue des échanges, nous lui avons remis un mémorandum qui récapitule nos positions et le chef de l'Etat nous a demandés de poursuivre les



discussions avec le Premier ministre. Le Premier ministre nous a déjà invités à des discussions le jeudi 13 mars. » précise Jean Pierre Fabre, à l'issue de la rencontre.

Quel sort sera réservé à ce mémorandum du CST par le Premier Ministre, instruit par le Président de la République de conduire les divers

## Martyr malgré lui ENFIN UNE SEPULTURE POUR ENSELME DOUTI SINALENGUE

Douti Snalengue, décédé à Dapaong en avril 2013 lors des manifestations d'élèves sera inhumé demain samedi 08 mars 2014 dans son village natal. Après 11 mois de séjour à la morgue, son corps connaîtra la paix d'une sépulture.

Cet élève décédé en avril 2013 n'a pas été enterré, parce que ses parents demandaient que les services de police reconnaissent leur responsabilité dans la mort de leur fils. Aujourd'hui, un accord a été trouvé entre le gouvernement et les parents de Douti pour son enterrement. Pour parvenir à cet accord, François KAMPATIB, un natif du milieu, Président d'honneur du parti ADDI, député à l'Assemblée Nationale a joué un rôle très important dans les négociations. « Depuis avril

dernier, je me suis longuement investi dans ce dossier. », a-t-il déclaré sur les ondes d'une radio de la place avant d'ajouter : « Aux dernières nouvelles, il y a un accord entre la famille et le gouvernement ».

Suite cet accord intervenu entre les parents et le gouvernement, Douti Snalengue sera conduit à sa dernière demeure ce samedi 8 mars 2014 à Dapaong dans son village natal.

Rappelons que Douti Snalengue et Anselme Smandare ont trouvé la mort en avril 2013 lors des manifestations d'élèves dans les rues pour réclamer le retour dans les salles de classe de leurs enseignants. Fauchés dans la fleur de l'âge, ils deviennent des martyrs d'une lutte à laquelle ils ne comprenaient pas grand-chose alors qu'ils ne demandaient qu'à vivre.

Pablo ZOUBE

apports et propositions vers un débat consensuel au sein de l'assemblée nationale ? La rencontre du jeudi 13 mars prochain à la primature nous situer davantage sur ce que certains considèrent déjà comme une démarche du CST vers la réouverture du CPDC rénové.

Germain POULI

# Eclairage juridique LE TROISIÈME MANDAT EN QUESTION

Par Armel Lipolou KAGBARA, Juriste de droit public



A un an de la prochaine présidentielle togolaise et dans l'attente de certaines réformes, notamment institutionnelles et constitutionnelles, les partis politiques et leurs leaders, potentiels candidats à la magistrature suprême en 2015, rivalisent déjà d'idées et de stratégies pour conquérir le pouvoir. Si pour les plus inspirés, l'alternance passe forcément par l'union des énergies éparses de l'opposition derrière un candidat et un programme unique, les autres ont opté pour le chemin de la facilité et le recours précoce à une tactique de soulèvement de leurs militants contre la candidature du tenant actuel du titre de Président de la République togolaise. Pour y parvenir, ces derniers tentent faussement de mettre le droit de côté pour faire monter le « sentimentalisme » et la manipulation. Ils vont jusqu'à déclarer : « La limitation du mandat présidentiel n'est plus une question juridique mais une question politique et d'éthique ». Qu'en est-il exactement ? Votre journal est tombé, comme par hasard sur une publication d'un compatriote, M. Armel Lipolou KAGBARA, Juriste de droit public. C'est une analyse de spécialiste digne d'intérêt pour ceux qui veulent mieux maîtriser les enjeux autour de la question. Nous la publions intégralement pour vous, avec tous les compliments de la rédaction de Togoréveil à l'auteur de cette analyse qui éclaire à plus d'un titre.

**«C'est l'ignorance, et non la connaissance, qui dresse les hommes les uns contre les autres» Kofi Annan**

**Son Excellence Faure Gnassingbé a-t-il le droit de se présenter pour un troisième mandat en 2015?**

Cette question dont la réponse est si loin de faire l'unanimité nous intéresse ici. Elle ne devrait pourtant même pas se poser car "tout le monde" connaît la réponse qui, plus est, d'une évidence évidente (oui), mais certains ne veulent pas l'accepter. Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir, dit-on souvent n'est-ce-pas?

Tout d'abord, le doute n'est pas permis ici, car le positivisme juridique entraîne, dans ce cas, une réponse manifeste. En effet, si certains arguent que SEM Faure Gnassingbé, étant sur le point de finir son deuxième mandat à la tête du Togo, n'aurait pas le « droit de se présenter à ces élections » parce que « la constitution de 1992 ne lui en donne pas le droit », (je me demande d'ailleurs de quel "droit" il s'agit ici), eh bien, force est de constater que ce raisonnement, tient non à des considérations juridiques actuelles, propres au Togo, car celles-ci, de lege lata ne limitent aucunement pas le nombre de mandat (cf. Article 59 de la Constitution: «Le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq (5) ans. Il est rééligible (...)», mais plutôt au sentimentalisme et à l'endoctrinement dont ils sont pour les uns auteurs et pour les autres victimes. Cessons de vivre dans le passé et regardons plutôt vers l'avenir. Cessons aussi d'inventer des interprétations à la Loi. Reprochons ce qu'on veut à la Constitution du 31 décembre 2002 mais elle nous éclaire encore une fois ici. Ensuite pour d'autres, le Président Faure ne devrait pas se présenter en 2015 tout simplement parce que l'Accord Politique Global (APG) de

Ouagadougou ne lui en donne pas l'autorisation. Sachons ici que cet accord garde le silence sur le nombre de mandat. Les Parties au Dialogue National, engagent le Gouvernement à étudier les propositions de révision constitutionnelle, notamment: le régime politique, la nomination et les prérogatives du Premier Ministre, les conditions d'éligibilité du Président de la République, la durée et la limitation des mandats présidentiels, l'institution d'un Sénat, la réforme de la Cour Constitutionnelle. Dans le cas où cet accord aurait limité le mandat présidentiel, tant que ce n'est pas repris par la Constitution, alors cette disposition ne serait ni supérieure à la loi fondamentale -en aucun cas d'ailleurs- ni ne ferait écran à celle-ci.

Enfin pour certains encore pour qui le Président aurait dit en 2010 qu'il ne se présenterait pas pour un troisième mandat, juste une question? quelle est la portée juridique de cette affirmation? -qu'il faudra vérifier-. Si M. Jean Pierre Fabre (président de l'ANC, un parti de l'opposition togolaise) dit? La limitation du mandat présidentiel n'est plus une question juridique mais une question politique et d'éthique », c'est bien parce que sur le plan juridique, la bataille est perdue.

Dire que le Président Faure n'a pas le droit de se présenter, en 2015, est donc une aberration.

**Que ce soit bien clair!**

Je ne m'érige ni en héraut d'un troisième mandat, et surtout pas d'une "éternisation au pouvoir" car prônant la démocratie dont l'alternance est une composante cruciale, ni en bourreau d'un troisième mandat, ni même en équilibriste des positions en présence, car ici ce n'est pas de mon avis dont il s'agit mais d'un devoir, et j'estime que c'en est un, qui se résume à laisser un choix exempt d'ambiguïté au peuple souverain en battant en brèche les intoxications nauséabondes dont ils font l'objet de la part des personnes de mauvaise foi dont certaines, avides de pouvoir, utilisent souvent ces moyens pas du tout orthodoxes pour tenter d'arriver à leurs fins et ça s'appelle du mensonge, d'autres par contre, tentent d'illégitimer une candidature tout à fait légale. L'éventuelle candidature du Président Faure pour un troisième mandat est tout à fait recevable au regard de la Constitution Togolaise. L'absence de candidature du Président de la République sortant résulterait plus d'une décision personnelle (prise en compte de la conjoncture et objectif personnel) que de la prétendue existence d'un non droit. En l'état actuel des choses, quoi qu'on dise, le Président est bel et bien rééligible en 2015, si candidature il y a.

La question d'une éventuelle opposition à candidature étant maintenant réglée, l'opportunité d'un vote en faveur ou non d'un candidat devrait tout simplement être liée à l'intime conviction éclairée de tout électeur libre de ses opinions politiques et donc souverain dans son choix qui s'exprimerait lors d'une élection transparente, juste et démocratique.

Togolaises mes sœurs, togolais mes frères, je vous exhorte par la présente à "Gweta" les discours sans fondement juridique des uns, à déclinier avec tact les propos malveillants des autres et à préserver la paix, l'ordre public et par-dessus tout, vos vies car dit-on souvent "la vie ne vaut rien mais rien ne vaut la vie". Et vos vies sont plus précieuses que tout ce folklore, qui n'est en réalité que des débats d'idées car les seules façons d'empêcher un troisième mandat seraient soit de limiter le nombre de mandat par les voies légales (projet de loi, proposition de loi, ou référendum -dans tous les cas, la limitation devra se faire avant les élections pour qu'elle lui soit applicable-) ou que les électeurs ne puissent pas renouveler leur confiance en la personne du candidat. Ce fut d'ailleurs l'exemple au Sénégal en 2012 où le peuple sanctionna d'un coup la persistance de l'ancien Président Abdoulaye WADE pour un troisième mandat et la décision du Conseil Constitutionnel en date du 29 janvier 2012 déclarant recevable la candidature de l'ex Président WADE. L'autre possibilité est que le président ayant déjà été élu par deux fois, ne candidate pas une troisième fois, non pas, je le répète, parce qu'il n'a pas le droit de le faire mais parce qu'il ne veut pas le faire.

Abon entendeur, salut!

## Observatoire Ouest Africain de l'Audiovisuel M. KOKOU TOZOUN ELU VICE-PRESIDENT



Une réunion des régulateurs de l'audiovisuel, tenue à Ouagadougou a débouché sur la création de l'Observatoire Ouest Africain de l'Audiovisuel (OOAA) mercredi dernier. Le président de la HAAC-Togo, Kokou TOZOUN est élu Vice-président de la plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays membre de l'UEMOA. Plusieurs pays ont pris part à cette rencontre.

Pour M. Kokou TOZOUN, nouveau vice-président de l'OOAA, c'est la volonté des pays membres d'œuvrer à la promotion du secteur audiovisuel ouest-africain pour lui faire prendre une part plus importante dans le flux des programmes mondiaux que cette plateforme est créée. « Nous devons tendre à l'avènement d'un espace médiatique plus intégré au service de la compréhension mutuelle entre nos peuples, sur la base bien comprise d'une réelle liberté de la presse et dans le contexte d'une vraie et profonde démocratie. », a-t-il déclaré. Composé des pays comme Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Guinée Conakry, l'OOAA a donc pour mission de s'assurer de la transparence du marché de l'audiovisuel et de suivre les évolutions technologiques.

H. L

## Lutte contre le trafic de drogue L'UNION EUROPEENNE FINANCE LE PROGRAMME « ROUTE DE LA COCAÏNE »



Le trafic de drogue est un sujet qui préoccupe les États et les organismes internationaux. Compte tenu des conséquences néfastes qu'engendre ce trafic, les décideurs cherchent par tous les moyens à le combattre. Parmi les différentes drogues figure la cocaïne qui est produite dans les pays comme la Colombie et le Pérou. Une partie importante de la production est ensuite acheminée vers les Caraïbes et les pays d'Afrique de l'Ouest qui servent de transit aux trafiquants. Il faut ajouter que ces trafiquants appartiennent à des organisations criminelles transnationales qui déstabilisent la sécurité des pays à travers des crimes organisés. Pour lutter contre cette situation qui freine le développement des pays, l'Union Européenne a financé un projet qui va renforcer la lutte déjà menée par les pays de la CEDEAO.

Dénoté Programme « Route de la Cocaïne » (PRC), c e

projet régional financé par l'UE est composé de deux volets notamment le « Programme de coopération maritime » (SEACOP) et le « Projet de communication aéroportuaire » (AIRCOP). Par ces deux volets, le PRC va renforcer la capacité des services répressifs à intercepter les flux de cocaïne vers les pays d'Afrique de l'Ouest par voie maritime et aérienne. Il prévoit également un nombre de mesures dont l'intégration des partenaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine dans une communauté internationale de police, le renforcement des contrôles aux points d'entrée aériens et maritimes, l'échange d'informations et la lutte contre le blanchiment.

Au Togo les efforts sont menés pour décourager tout trafic illicite dont celui de la drogue. Des quantités importantes de stupéfiants y sont interceptées chaque année. Ce projet viendra renforcer davantage sa capacité de surveillance dans la lutte contre ce trafic.

Hubert LENOIR

## Implantation nationale LE SYNTET INSTALLE SON BUREAU PREFECTORAL GOLFE

Après avoir installé les Bureaux Préfectoraux dans d'autres préfectures, le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo (SYNTET), a procédé à l'installation du Bureau Préfectoral de la préfecture du Golfe le samedi, 1er mars dernier. Composé de 13 membres et dirigé par le Secrétaire Préfectoral M. TCHOYOU Bagoubadi, ce bureau a pour mission de coordonner les activités du SYNTET dans la préfecture du Golfe.

L'installation des Bureaux Préfectoraux du SYNTET a débuté depuis Novembre 2013. Presque toutes les préfectures sont, à l'heure actuelle dotées d'un Bureau préfectoral. Pour M. Ayité ABAGLO, Secrétaire Général de ce syndicat, le Bureau National ne peut pas s'occuper de toutes les activités du syndicat sur le plan national. Il était alors important de mettre sur pied les Bureaux Préfectoraux qui pourront mieux coordonner les activités dans les préfectures. Pour M. TCHOYOU Bagoubadi, c'est avec beaucoup de fierté qu'il accepte diriger le Bureau Préfectoral du Golfe tout en reconnaissant la lourde responsabilité qui attend son bureau. Au cours de son mandat, il compte avec son équipe sensibiliser et expliquer aux collègues de l'enseignement la mission du SYNTET et les amener à y adhérer pour poursuivre la lutte commune.

L'installation du Bureau Préfectoral du Golfe a été également l'occasion pour le SYNTET de faire une déclaration dans laquelle il adhère à la plate-forme revendicative des autres syndicats. Il se réjouit du recrutement de 5000 Enseignants Volontaires en espérant que des mesures soient prises pour les 3000 restants. A l'instar des EV recrutés du



primaire, les membres du SYNTET ont également exhorté le gouvernement à recruter rapidement les EV du secondaire. Ils ont aussi rappelé le gouvernement à ouvrir dans les meilleurs délais les grandes assises de l'éducation. L'appel a été aussi lancé à tous les enseignants épris de paix et de valeurs citoyennes de rejoindre le syndicat pour défendre et améliorer durablement les conditions de vie et de travail des travailleurs de l'enseignement.

Créé le 24 août 2013, le SYNTET en moins d'un an d'existence a déjà mené plusieurs actions dont une tournée nationale d'information. Il a également animé des points de presse pour donner son point de vue par rapport aux différentes crises qui ont secoué le secteur de l'enseignement et bien d'autres actions.

Londou KAWANA

## Action Humanitaire de la diaspora togolaise LA SECTION UNIR SENEGAL FAIT UN DON AUX ENFANTS ORPHELINS DU CEHBED



Une délégation d'une dizaine de jeunes togolais résident au Sénégal, représentant la Section du parti UNIR dans cette partie de l'Afrique a entrepris de soutenir la politique du Président Faure Gnassingbé, à travers une action humanitaire de soutien aux orphelins du Centre Humanitaire pour le Bien-Être des Enfants Délaissés (CEHBED) situé à une dizaine de kilomètre au Nord de la ville de Lomé.

« Nous avons voulu répondre, en tant que diaspora togolaise au Sénégal, à l'appel du Chef de l'Etat, pour apporter notre modeste soutien modeste aux grands efforts qu'il déploie pour développer notre pays. Notre parti, Union pour la République, UNIR, veut qu'on soit unis pour réussir notre avenir ensemble.

C'est pour cela que nous sommes venus vous apporter une petite aide pour que vous sachiez que vous n'êtes pas seuls, vos frères, vos sœurs et vos papas que nous sommes, ne vous oublient pas. Nous savons que ce que nous avons apporté ne va pas couvrir tous vos besoins. Mais l'important c'est que vous sachiez que vous n'êtes pas seul. Ce n'est qu'un début, nous reviendrons. » a déclaré M. Essohana AZOUMARO, Représentant de la section UNIR-Sénégal au Togo avant la remise d'un important lot de dons, fruit de la mobilisation des fonds auprès des membres de cette nouvelle section du parti UNIR créée à Dakar en mars 2013.

Ce don composé pour l'essentiel de vivres (sacs de riz, huile) et de non vivres (habits, cahiers,

écritures, livres, détergents, etc.) a été remis à M. MAWUSSI Célestin, Fondateur du CEHBED. Ce centre qui s'occupe actuellement d'une centaine d'enfants abandonnés (68 enfants internes et 21 externes). Créé en 2000 et malgré les difficultés notamment pour les soins et la scolarisation des enfants, ce centre a néanmoins réussi à réinsérer plus de 400 enfants dans leurs propres familles.

A la suite des enfants qui ont tenu à témoigner leur reconnaissance aux donateurs, le fondateur a demandé à la délégation de transmettre la reconnaissance de son centre aux plus hautes autorités, en l'occurrence, le chef de l'Etat. Une visite des installations du centre a permis à la délégation de la section UNIR de toucher de près les conditions de vie de ces enfants délaissés. A la fin de cette visite, M. Kpatcha WIYAO, porte-parole de UNIR Sénégal, très ému par les difficultés à gérer au quotidien, a lancé des mots de compassion à l'endroit des enfants qu'il a qualifié de « battants » et de « courageux » avant de les inviter à suivre les conseils du fondateur et des autres membres de l'administration, il les a surtout exhorté à s'acquitter de leur devoir scolaire. Le centre héberge également des enfants en formation professionnelle.

Germain POULI

Interview de M. ABAGLO Ayité,  
Secrétaire Général du SYNTET  
« Il faut être de mauvaise foi  
pour ne pas reconnaître les  
efforts du gouvernement et  
que la situation de l'enseignant  
togolais a évolué de 2006  
jusqu' à ce jour. »

Après la vague de grèves et de réclamations tous azimuts marquées par une intransigeance, les différents syndicats de l'enseignement sont revenus à de meilleurs sentiments et ont repris place autour de la table de négociation avec le gouvernement. Au temps forts de ces mouvements, le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo (SYNTET) à travers la personne de son Secrétaire Général, M. ABAGLO Ayité, était le seul à damer haut et fort qu'il fallait arrêter les mouvements pour discuter. L'histoire lui donne raison aujourd'hui. La rédaction de TOGOFEVEL lui a tendu son micro.

**TOGOFEVEL :** M. ABAGLO Ayité, vous êtes le Secrétaire Général du Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement du Togo. Huit mois après la création du SYNTET, dites-nous comment se porte votre syndicat ?

**M. ABAGLO Ayité :** Notre syndicat se porte très bien. La preuve c'est qu'aussitôt après l'installation du bureau national, nous avons effectué une tournée nationale pour informer les enseignants sur la naissance du SYNTET. Cette tournée nous a également offert l'opportunité de sensibiliser nos collègues sur les nouveaux statuts de la fonction publique et leur parler du projet de statut particulier des enseignants. Nous avons aussi organisé des points de presse pour lancer un appel à toutes les fédérations syndicales et au gouvernement pour s'entendre sur le minimum pour ne pas prendre le système éducatif en otage, ensuite se féliciter de la proclamation du résultat du concours des Enseignants Volontaires puisque l'un des objectifs de notre syndicat reste l'éradication de ce corps qui n'honore pas notre métier. Après ces points de presse, on a eu certains contacts avec le gouvernement. Vu que nous sommes un syndicat de base, nous ne participons pas aux négociations que les fédérations font avec le gouvernement. Chaque fois nous essayons quand même d'approcher le ministère pour comprendre et pouvoir expliquer ce qui se passe à notre base. Nous avons aussi lancé l'installation des bureaux préfectoraux depuis novembre 2013 et aujourd'hui nous avons couvert tout le Togo.

**TOGOFEVEL :** Vous avez évoqué dans votre déclaration lors de l'installation du bureau préfectoral du Golfe le malentendu des prélèvements suite à la grève intervenue dans le secteur de l'éducation. Quelle est la situation à l'heure actuelle. Les prélèvements ont-ils cessé ?

**M. ABAGLO Ayité :** Effectivement ! Depuis un certain temps, quand il y a grève, au nom de l'apaisement que le gouvernement a toujours prôné, on ne faisait pas de prélèvements. Cela est donc resté dans les habitudes de beaucoup de fonctionnaires alors même que dans les textes c'est bien écrit que quand vous entrez en grève, il va falloir qu'il y ait des prélèvements sur les salaires. Alors la dernière fois, c'est ce qui a été fait. Nous avons mené des enquêtes au niveau du gouvernement. Il y a eu des prélèvements sur les salaires mais on nous avait expliqué qu'il y a des confusions au niveau de certaines listes. Pour rectifier le tir, le gouvernement a demandé que les enseignants prélevés injustement ou alors qu'ils n'ont pas observé des grèves ou qui se sentent trop prélevés de faire des réclamations. Donc nous avons lancé cet appel aux collègues.

**TOGOFEVEL :** On se souvient que dès sa naissance, le SYNTET a appelé le monde syndical à faire économie des grèves et privilégier la voix de la négociation invitant du coup ses membres à ne pas observer de grève. Quelle action menez-vous à l'endroit de ces enseignants dont les salaires ont été injustement précomptés ?

**M. ABAGLO Ayité :** Nous avons, depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, envoyé une note à tous les Secrétaires préfectoraux de notre syndicat, pour demander à ces collègues qui ont été prélevés injustement de fournir des dossiers. Le dossier comportant le



bulletin sur lequel ils ont été prélevés injustement et la copie de la fiche de présence couvrant la période de grève. Nous pourrions ainsi rassembler tous ces dossiers et les transmettre à qui de droit.

**TOGOFEVEL :** Aujourd'hui une certaine accalmie semble avoir gagné le secteur de l'éducation. La raison c'est la promesse d'un statut particulier dont le projet doit être rendu aux autorités à la fin du mois de mars. Quels avantages ce statut offrira-t-il aux enseignants ?

**M. ABAGLO Ayité :** Jusqu'à ce jour nous ne saurons le dire avec exactitude mais une chose est sûre, dès que ce statut particulier des enseignants sera appliqué, ça va apporter des innovations au niveau de ce corps-là. C'est le lieu de féliciter le gouvernement pour sa disponibilité et son sens de l'écoute de nos problèmes. Mais nous savons au jour d'aujourd'hui qu'il y a certaines polémiques qui gagnent le terrain et qui tournent autour de ce statut particulier comme quoi d'ici la fin du mois de mars il y aura des ajouts sur les salaires. Ces fausses informations s'accompagnent de menaces de grève. Nous tenons à rassurer les uns et les autres qu'à l'heure actuelle le travail se fait au niveau des fédérations syndicales qui doivent le déposer sur la table du ministre à la fin mars pour qu'une étude soit faite autour de ce projet avant de le présenter en Conseil des ministres.

**TOGOFEVEL :** Certains enseignants ont encore des doutes sur la bonne foi du gouvernement concernant ce statut particulier. Que leur répondez-vous ?

**M. ABAGLO Ayité :** Je dis que sincèrement il faut être de mauvaise foi pour ne reconnaître les efforts du gouvernement, pour ne pas reconnaître que la situation de l'enseignant togolais a évolué de 2006 jusqu'à ce jour. C'est vrai ce n'est pas ce que nous attendons. Nous attendons mieux que ça mais il faut d'abord dire ce qui est accordé jusqu'à ce jour avant de demander d'autres choses. Donc nous disons qu'on ne peut pas tout avoir en même temps, ça c'est clair. Mais si je veux faire le bilan de notre situation, il y a des primes de rentrée qu'on a commencé par avoir et c'est à partir de cela que moi individuellement j'ai jugé le gouvernement. Au départ ils ont promis 120 000 et une augmentation de 10 000 chaque année jusqu'en 2015. Jusqu'ici, le gouvernement a tenu parole. Il y a aussi les primes d'incitation à la fonction enseignante qui ont été accordées à partir de janvier 2014 et nous avons la promesse du statut particulier très prochainement. Que demander de plus. Je lance donc un appel à tous les enseignants de donner la chance à l'année d'aboutir dans un climat de sérénité et au gouvernement de finaliser le projet des assises de l'éducation pour une véritable atypie en vue de solutions définitives aux problèmes qui minent notre corps.

Propos recueillis par Paul K.

# Dossier/ La Journée Internationale de la Femme au-delà des festivités LA FEMME TOGOLAISE, LE MEILLEUR ATOUT DU DEVELOPPEMENT

Le 8 mars de chaque année, le monde entier célèbre la femme. Parti d'une revendication de meilleures conditions de travail et une rémunération égalitaire entre hommes et femmes pour un même travail accompli des femmes Newyorkaises de l'industrie du textile le 08 mars 1857, cette journée revêt aujourd'hui une tout autre signification. Elle est le symbole d'une lutte, non plus égalitaire, mais d'affirmation. Depuis 1910, elle est consacrée Journée internationale de la femme et est utilisée par les Nations Unies pour attirer, chaque année, l'attention de toute la communauté internationale sur un problème préoccupant en proposant un thème spécifique à débattre. Cette année le thème retenu par la communauté internationale est : « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous » mais le Togo pour sa part, en restant dans la même optique, a choisi « l'autonomisation économique de la femme, c'est le progrès pour toutes et tous ».

Cette célébration est marquée par des temps forts à l'instar du message radiotélévisé de Mme la Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation dont nous re prenons de larges extraits dans ce dossier, le lancement officiel de la Journée à Sokodé le 04 mars et l'apothéose au Palais des Congrès de Lomé le demain 08 mars. Ce programme est agrémenté de causeries-débats, d'émissions radiotélévisées dans les régions et les préfectures.

Loin des festivités qui marquent souvent ce genre de célébrations, le programme proposé cette année est une invitation lancée à la femme togolaise, majoritaire dans les proportions de la population active, pour se prendre en charge afin d'assurer le développement du pays.

## 50% de la population, 56% de la population active : une force pour le Togo dans l'atteinte des OMD

Les objectifs fixés pour cette journée sont entre autres : sensibiliser la population sur l'importance de l'autonomisation économique de la femme pour le progrès pour toutes et tous et faciliter une compréhension commune des défis liés à l'autonomisation économique de la femme. Ces défis sont d'ordre mondial.

En effet, les femmes qui représentent 50% de la population togolaise et 56% de la population active ont un important rôle à jouer dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). « Elles constituent aussi une force vive, un capital humain essentiel, à mobiliser de manière plus massive et plus efficace pour une impulsion nouvelle au développement économique sociale », a déclaré Madame la Ministre. En effet à travers leurs activités économiques, les femmes togolaises contribuent de manière significative à l'économie dans des secteurs comme l'agriculture, le commerce et à l'artisanat.

De plus, il est prouvé que l'augmentation des revenus des femmes contribue dans une très grande mesure à une meilleure satisfaction des besoins essentiels des familles dont l'alimentation, l'éducation et la santé des enfants et de la famille en général.

C'est conscient de cela que le gouvernement a décliné le thème

mondial en termes d'autonomisation financière. « Ce thème intègre les préoccupations du gouvernement exprimées dans l'objectif global de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) qui est de réduire la pauvreté et les inégalités et de créer des emplois avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des togolais-ses et la vitesse de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment celui de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD3). ».

Le pouvoir économique et social des femmes, issu de leur accès aux opportunités (emploi, services financiers, formation et information sur les marchés) et aux ressources (bien fonciers, crédit, etc) renforcera leur capacité à lutter pour l'égalité, la dignité et les droits économiques supplémentaires. Aussi pour réaliser les objectifs de croissance, de création d'emplois et de bien être social, cela nécessite de mobiliser tous les acteurs en particulier les femmes.

Toutefois, de nombreux défis subsistent qui empêchent les paysans développement particulièrement, de tirer pleinement profit du potentiel économique des femmes. Dans le cas de notre pays, le dynamisme et l'esprit entrepreneurial légendaires de femmes togolaises ne sont plus à démontrer. Et pourtant, devant elles, se dressent encore des barrières telles que les pesanteurs socio culturelles, l'accès insuffisant aux facteurs de production y compris la terre, l'accès difficile au financement adéquat, l'analphabétisme et le faible niveau éducationnel par rapport aux hommes, la méconnaissance de droits et la peur de revendiquer, le faible accès aux informations stratégiques.

Heureusement que le gouvernement s'est résolument engagé, par de multiples actions à aider les femmes à se prendre en charge. On peut, à titre d'exemples citer les multiples projets du ministère du développement à la base, les mesures incitatives à l'éducation de la jeune fille et des programmes d'alphabétisation.

« Investir dans l'autonomisation économique de la femme, c'est assurer un mieux-être pour nos familles et pour nous tous. Assurer l'autonomisation économique de la femme, c'est augmenter la contribution économique de plus de la moitié de la population togolaise, c'est assurer un progrès pour toutes et pour tous. », a ajouté Mme EKOUE

## De la volonté politique à la réalité des faits, comment optimiser le potentiel des femmes togolaises ?

Malgré la volonté politique clairement affichée des autorités au premier rang desquelles le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE, de faire des femmes une force économique, les résultats, pour ne pas être décevants ne sont pas pour autant encourageants. Pourtant, il est reconnu que le potentiel économique des femmes est immense et reste largement sous utilisé en raison d'obstacles persistants, auxquels elles restent confrontées. Au-delà de la création des activités génératrices de revenus



et des entreprises, les femmes ont du mal à faire progresser leurs activités du stade micro au stade de petite moyenne entreprise. En effet, au cours de la période 2009-2012, moins de 25% des entreprises, ont été formellement créées par des femmes.

Pour pouvoir libérer le potentiel économique des femmes, il faut que des actions énergiques soient menées, allant de l'entrepreneuriat à l'éducation, des services financiers à la représentation politiques des femmes, le réseautage entre les femmes, l'accompagnement des femmes entrepreneurs.

« Le gouvernement avec ses partenaires ont engagé des initiatives visant à améliorer

l'autonomisation économique des femmes. Ces appuis portent sur l'accès aux financements pour les micros entreprises et pour les activités agricoles, la formation aux activités génératrices des revenus, la facilitation des procédures de création des entreprises, l'appui à la transition vers les coopératives en ligne avec les textes de l'OHADA travers ses appuis, de centaines de milliers de femmes ont pu démarrer des activités économiques ou faire croître leurs activités. Ces actions spécifiques viennent en complément des actions visant à renforcer l'alphabétisation, l'éducation des femmes, et leur santé maternelle. A travers ces efforts, les femmes apportent leurs contributions au développement de

notre pays à une période où l'environnement mondial économique est un défi. ».

Aujourd'hui, à l'occasion de la célébration de la journée du 08 mars, les portes de l'espoir s'ouvrent grandement à la femme togolaise, surtout celle en milieu rural avec le lancement du Fonds National de la Finance Inclusive qui s'est donné pour objectif de repousser les frontières de la pauvreté en donnant aux structures sociales de base, les cellules familiales, les moyens pour mieux vivre. Les femmes togolaises ont l'avenir du pays entre leurs mains, aidons les à le rendre prospère.

La Rédaction

## Journée Internationale de la Femme au Camps des réfugiés d'Avépozo

# LE HCR ET L'ATBEF COMMEMORENT L'EVENEMENT AVEC LES REFUGIEES IVOIRIENNES



A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme célébrée tous les 08 mars, le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR-Togo) et l'Association Togolaise pour le Bien Etre Familial (ATBEF) ont, par anticipation, organisé, hier 06 mars une rencontre de sensibilisation, d'échanges et de réjouissance à l'intention des femmes du camp des réfugiés d'Avépozo.

Démarrée à 10 heures, la rencontre a eu pour temps fort un débat autour des thèmes « L'égalité pour la femme, c'est le progrès pour toutes et tous » et « L'autonomisation économique de la femme, c'est le progrès pour toutes et tous » et des festivités de réjouissance. Dans son mot de bienvenue, le représentant du responsable du site d'Avépozo n'a pas manqué de souligner la pertinence de ces thèmes car de la place qu'occupe la femme dans une

société dépend son niveau de développement.

Pour Dr Solange TOUSSA-AHOSSU, Directrice Exécutif de l'ATBEF, cette journée leur offre l'opportunité depuis 2010 d'apporter du réconfort à ces femmes qui ont connu les affres de la guerre et de la violence. Mais avant tout, il s'agit de leur apporter les informations nécessaires pour se prendre en charge, se maintenir en bonne santé et s'épanouir financièrement. « Nous parlons de l'autonomie financière aujourd'hui parce que cette autonomie financière va aider les couples et la communauté entière à être plus stable, plus solide et à évoluer vers le développement », a déclaré Dr TOUSSA.

C'est aussi l'occasion d'en appeler à la prise de conscience de la jeune fille. Car, pour réussir cette autonomisation de la femme, il faut arriver à enlever toutes les entraves à la réussite scolaire des filles. « Nous devons nous battre pour supprimer toutes les entraves à l'éducation de la jeune fille. En termes clairs, nous disons énergiquement non aux grossesses non désirées », a-t-elle martelé.

Pour la représentante du Représentant Résident du HCR-Togo, il faut en appeler à la cessation des conflits dans le monde car ces conflits déstabilisent des familles et déplacent des milliers de femmes dans le monde. Le HCR-Togo a, à sa charge 21000 réfugiés dont 11461 femmes, soit 51,6%.

L'ATBEF collabore avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés depuis 2010. Cette association apporte l'expertise nécessaire au HCR en ce qui concerne la santé de la mère, de l'enfant et du mari, bref de toute la famille.

Paul KATASSOLI

## Entreprenariat des jeunes LE TOGO FABRIQUE DESORMAIS SON CHOCOLAT « MADE IN TOGO »



La première Foire de chocolat ouvrira ses stands du 20 au 22 mars 2014 à la salle des Expositions du Palais des Congrès de Lomé. Axée sur le thème : « Cacao : levier du développement socio-économique et culturel au Togo », cette première rencontre dénommée « Fête du chocolat et du cacao au Togo », est une initiative de 60 jeunes entrepreneurs issus du projet Fair Young Sustainable Inclusive and Cooperative (FYSIC) du programme Youth in Action de l'Union européenne.

Selon les jeunes initiateurs du projet, cette foire sera un cadre de rencontre et d'échanges entre les différents acteurs impliqués dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie notamment les consommateurs, les autorités, les commerçants et les jeunes entrepreneurs togolais.

Il permettra aux différents exposants et aux visiteurs de découvrir à travers des ateliers de formations, la fabrication artisanale et locale du chocolat sous le label « Made in Togo » avec des produits entièrement naturels. Des ateliers qui seront animés par un groupe de jeunes

entrepreneurs du projet FYSIC formés en Italie sur les techniques de fabrication artisanale et le commerce équitable du chocolat.

Trois conférences thématiques sont à l'affiche et seront animées par des professionnels du secteur. Des prix seront décernés aux meilleurs chocolats réalisés avec des séries de dégustations couplées d'animations culturelles. La réalisation d'un memorandum pour la culture du cacao au Togo, un plaidoyer pour le commerce équitable du cacao et son insertion dans les habitudes alimentaires du chocolat sont des défis à relever au cours de cette première rencontre à en croire les promoteurs.

Il faut noter que cette première édition de la « Fête du chocolat et du cacao au Togo » est organisée par l'ONG Enfant Foot Développement (EFD), la coopérative ALFOTOGO, l'agence de communication ABC events sous le coparrainage du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministère du Développement à la base, de la promotion et de l'emploi des jeunes.

Pour rappel, l'ONG Enfant Foot Développement a formé en février 2013 dans le cadre du projet Fair Young Sustainable Inclusive and Cooperative, plus de 60 jeunes entrepreneurs dont six d'entre eux ont participé à une formation sur la fabrication traditionnelle du chocolat en Scile (Italie) et à la foire internationale du chocolat équitable à Ota Di Castello (Italie). Rendez-vous du 20 au 22 mars 2014 à Lomé.

E.V

## Foire Artisanale et Culturelle du Togo LA 7<sup>e</sup> EDITION SE TIENT À DAPAONG DU 16 AU 26 AVRIL PROCHAIN

Après la 6<sup>e</sup> édition qui s'est tenue à Lomé, c'est Dapaong qui accueille la 7<sup>e</sup> Foire Artisanale du Togo (FA-TOGO). Cette année, elle va se dérouler sous le thème « L'entreprise artisanale et le développement social ». Après son lancement officiel en janvier dernier à Dapaong, le comité d'organisation travaille déjà d'arrache-pied pour la réussite de cette grande rencontre entre les différents acteurs du monde artisanal.

La 7<sup>e</sup> édition de la FA-TOGO va connaître la participation des pays de la sous-région dont le Burkina-Faso, le Mali et le Niger. Par le thème retenu, les organisateurs comptent participer au renforcement du socle de la protection sociale et les initiatives en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Pour l'heure, les préparatifs se déroulent dans de bonnes conditions. « Les préparatifs vont bon train



pour le démarrage effectif de FA-Togo le 16 avril prochain et toutes les dispositions sont prises pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions », a déclaré Mme Essomanda GNASSINGBE, promotrice et responsable du comité d'organisation de FA-TOGO.

Organisée par la société AFFICAWORLD, FA-TOGO est un cadre d'échanges,

d'expositions et vente dans une ambiance festive à travers des manifestations et spectacles culturels. Depuis son initiation, cette foire itinérante a pour mission de valoriser le secteur artisanal qui regroupe une partie importante de la population et participer ainsi au développement socio-économique du pays.

La Rédaction

## Début du mois du carême LES CHRETIENS CATHOLIQUES EXPERIMENTENT PARTAGE, PENITENCE, PARDON ET PRIERE AU QUOTIDIEN



Le mercredi 05 mars était le mercredi des cendres. Par cette date marquée par l'application des cendres accompagnée des paroles « Souviens-toi que tu es poussière et à la poussière tu reviendras », les chrétiens catholiques marquent leur entrée dans le mois du carême, une marche vers la Pâques.

Cette pratique tient son origine de l'expérience personnelle du Christ qui s'était isolé pendant quarante jours au désert pour prier. Pendant ces quarante jours, il a connu le jeûne, le dénuement et les tentations auxquelles il a résisté grâce à une arme efficace, la prière. Aujourd'hui, sur ses traces, les chrétiens catholiques entament la marche vers Pâques avec un mois de jeûne. Au cours de ce mois, une importance capitale est

accordée au partage, à la pénitence, au pardon et à la prière. Une façon pour le catholique d'expérimenter l'amour qui est l'autre nom de l'église.

Au cours de ce mois de jeûne, les thèmes d'enseignements tournent autour de ses valeurs, mais surtout de l'argent et des richesses terrestres qui constituent des obstacles à la marche vers le Christ. Il n'est pas demandé au chrétien de vivre dans le dénuement mais de se départir des péchés qu'il conserve comme des richesses.

La communauté chrétienne en général n'est pas très coutumière de l'aumône et les chrétiens ne l'expérimentent pas au quotidien. Une période lui est réservée, celle du carême. Cependant, à l'image de la communauté musulmane qui en fait un pilier, le partage devrait être institué au sein de l'église.

Paul K

**FAÏCHA Pressing**  
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)  
2<sup>e</sup> virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

*Nos atouts :*

- ❖ *Qualité des services*
- ❖ *Excellent rapport qualité/prix*
- ❖ *Collecte et livraison à domicile*

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

**FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté**



*La Fête de Chocolat & du Cacao au Togo*  
**du 20 au 22** *mars 2014*

*au Palais des Congrès de Lomé*  
 Exposition - Démonstration - Dégustation  
 Conférence - Atelier Pratique - Animation



info line: 00228 90 13 91 41 / 97 21 05 04 / 22 32 47 71  
 e-mail: [info@efd-togo.org](mailto:info@efd-togo.org) / [www.efd-togo.org](http://www.efd-togo.org)